



Congrès des 23 et 24 octobre 2008

MOTION N°3

Le Congrès donne mandat au bureau de l'UNSA-ITEFA pour poursuivre son action dans le cadre de la mise en œuvre de la RGPP (révision générale des politiques publiques) sans rejet à priori mais sans concession ni blanc-seing avec comme objectifs :

- La défense des missions de service public avec un égal accès des usagers,
- La défense des droits des agents et notamment en matière de formation, d'accompagnement et de soutien.

Délibéré le 24 octobre 2008

Contre : 0

Abstention : 1

NPPV : 0

Pour : 109

o o
o